
Contexte humanitaire

Depuis la fin de l'année 2016, la République Centrafricaine (RCA) traverse à nouveau une période turbulente qui se caractérise par une détérioration progressive de la situation humanitaire et sécuritaire sur toute l'étendue du pays.

La situation humanitaire est aggravée par plusieurs facteurs concomitants dont les plus importants sont la violence contre la population civile et contre les acteurs humanitaires, la vulnérabilité de la population centrafricaine, les capacités limitées de l'Etat pour répondre aux besoins de personnes affectées, l'accès limité aux zones prioritaires à cause de l'insécurité, de la dégradation des infrastructures routières et du manque de capacités logistiques (moyens de transport, fournisseurs) disponibles dans le pays.

Ainsi, 63% de la population centrafricaine, soit 2,9 millions de personnes¹, dépend de l'assistance et de la protection humanitaire, tandis que près d'une personne sur cinq est forcée de vivre hors de chez elle.

Malgré les besoins énormes, la réponse humanitaire reste encore largement sous financée. Le Plan de réponse humanitaire présenté par les Nations Unies et les organisations partenaires pour l'année 2019 vise à apporter une assistance humanitaire d'urgence aux 1,7 million de personnes les plus vulnérables dans le pays, évalué à 430,7 millions de dollars². Pourtant, l'insuffisance chronique des financements affecte négativement la capacité des acteurs humanitaires à répondre aux besoins qui, par contre, ne cessent d'augmenter.

Contraintes Logistiques

De façon générale, le pays manque d'infrastructures routières et lorsqu'elles existent, celles-ci sont limitées ou en mauvais état. De plus, l'insécurité récurrente dans certaines zones d'intervention reste un problème majeur. La combinaison de ces deux facteurs est un frein important à la mise en place d'une chaîne d'approvisionnement logistique efficace.

Les organisations humanitaires – partenaires du Cluster Logistique – ont identifié les contraintes et besoins logistiques suivants afin d'assurer l'acheminement de l'aide d'urgence aux populations affectées par la crise :

- Besoin de plate-forme de coordination et de partage d'information au niveau national et provincial.
- Améliorer l'accès physique aux zones d'interventions, en particuliers dans les "hot spots".
- Manque de capacité d'entreposage (à Bangui et dans certaines provinces).
- Manque de capacités locales en matière de transport routier.

¹ www.humanitarianresponse.info/en/operations/Central-African-republic

² www.humanitarianresponse.info/en/operations/Central-African-republic

Les activités du Cluster Logistique, mentionnées ci-dessous, seront effectives sous réserve des conditions d'accès, de la situation sécuritaire et de la disponibilité des financements requis.

Objectifs

Basés sur les défis identifiés précédemment, le Cluster Logistique mettra tout en œuvre afin de fournir à ses partenaires une plateforme de coordination et de partage d'information, ce afin de permettre aux partenaires d'assurer la mise en place et la continuité de leur chaîne d'approvisionnement d'aide humanitaire aux populations affectées et de renforcer leurs capacités à acheminer cette aide dans les endroits difficiles d'accès. Le Cluster Logistique mettra en place des partenariats afin de fournir les services logistiques pour lesquels les partenaires ont émis un besoin.

Activités Planifiées

En tant qu'agence chef de file du Cluster Logistique, le Programme Alimentaire Mondial supporte les organisations qui font face à une défaillance des capacités logistiques du marché local. Le Cluster Logistique n'a pas pour objectif de remplacer la capacité logistique individuelle des agences ou des organisations humanitaires mais plutôt d'apporter un appui sur des contraintes et problématiques spécifiques identifiées par les acteurs humanitaires via la mise à disposition de services logistiques complémentaires et communs.

1. Plate-forme de coordination

- Maintenir une cellule de coordination basée à Bangui, afin de coordonner les activités logistiques des partenaires, faciliter la réponse opérationnelle de la communauté humanitaire et optimiser l'utilisation des ressources logistiques disponibles dans le pays à travers des réunions de coordination régulières ou ad hoc.
- Coordonner avec le Programme Alimentaire Mondial, le Bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA), les autres groupes sectoriels (Inter-cluster) et les instances gouvernementales nationales et provinciales la réponse logistique à apporter aux activités humanitaires.
- Collaborer étroitement avec les services techniques concernés et compétents du gouvernement centrafricain afin d'analyser et de résoudre les problèmes rencontrés par les partenaires.
- Participer à l'évaluation technique logistique des projets soumis au Fonds Humanitaire.
- Organiser avec le Bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA) les actions de plaidoyer auprès des bailleurs de fonds afin de financer des projets logistiques qui sont partie intégrante de la stratégie du Cluster Logistique en RCA.

2. Gestion de l'information

- Maintenir une plate-forme de collecte et de partage d'information basée à Bangui afin de collecter, analyser et partager les informations logistiques utiles aux organisations et aux différents acteurs concernés. Egalement, mettre sur pied trois groupes de travail à Bambari, à Bossangoa et à Bria afin de renforcer les capacités de coordination au niveau régional.
- Collecter, analyser et partager les informations relatives aux contraintes d'accès physique dans le pays –notamment par la production de cartes.
- Produire des documents d'informations concernant les activités du Cluster Logistique et de ses partenaires.
- Continuer la mise à jour de la page internet dédiée à la RCA afin de partager avec le plus grand nombre l'ensemble des informations logistiques qui concernent les opérations des partenaires (www.logcluster.org/ops/caf13a).
- Mettre à jour et partager la base de données concernant les informations génériques et logistiques relatives à la RCA (<https://dlca.logcluster.org/display/public/DLCA/Central+African+Republic>).

3. Services Logistiques

Entreposage commun

- A Bangui, le Cluster Logistique via Première Urgence Internationale (PUI) facilite un service d'entreposage (1,786 m²), y compris 152 m² de stockage en température dirigée et 105 m² de stockage extérieur. Cet espace est ouvert à l'ensemble des organisations humanitaires sur une base de recouvrement partiel des coûts de service.
- Le Cluster Logistique met à disposition au profit des partenaires des capacités d'entreposage supplémentaires par le prêt de tentes entrepôts mobiles (Unités de Stockage Mobile – Mobile Storage Unit - MSU). Au total, huit tentes entrepôts mobiles ont été mises à disposition des acteurs humanitaires : 10x16 m² à Alindao, 10x32 m² à Bambari, 10x20 m² à Bangassou, 10x32 m² à Birao, 10x32 m² à Bossangoa, 10x8 m² à Bria, 10x32 m² à Kaga-Bandoro, et 10x24 m² à Zémio afin d'augmenter les capacités d'entreposage communes. Les entrepôts sont gérés par les organisations bénéficiaires du prêt de matériel, mais leur utilisation est ouverte à tous les acteurs humanitaires qui en auraient besoin.

Transport commun

- Depuis Bangui vers les préfectures, le Cluster Logistique facilite l'accès des organisations au service de transport routier fourni par Humanité & Inclusion. Ce service est proposé en recouvrement partiel des coûts.
- Depuis Bambari vers des destinations dans les régions de la Ouaka et de la Haute Kotto et depuis Bossangoa vers les régions de l'Ouham et l'Ouham Pendé, le Cluster Logistique facilite l'accès au service de transport routier fourni par Humanité & Inclusion. Ce service est proposé en recouvrement partiel des coûts.

Fret aérien d'urgence dans les « hot spots »

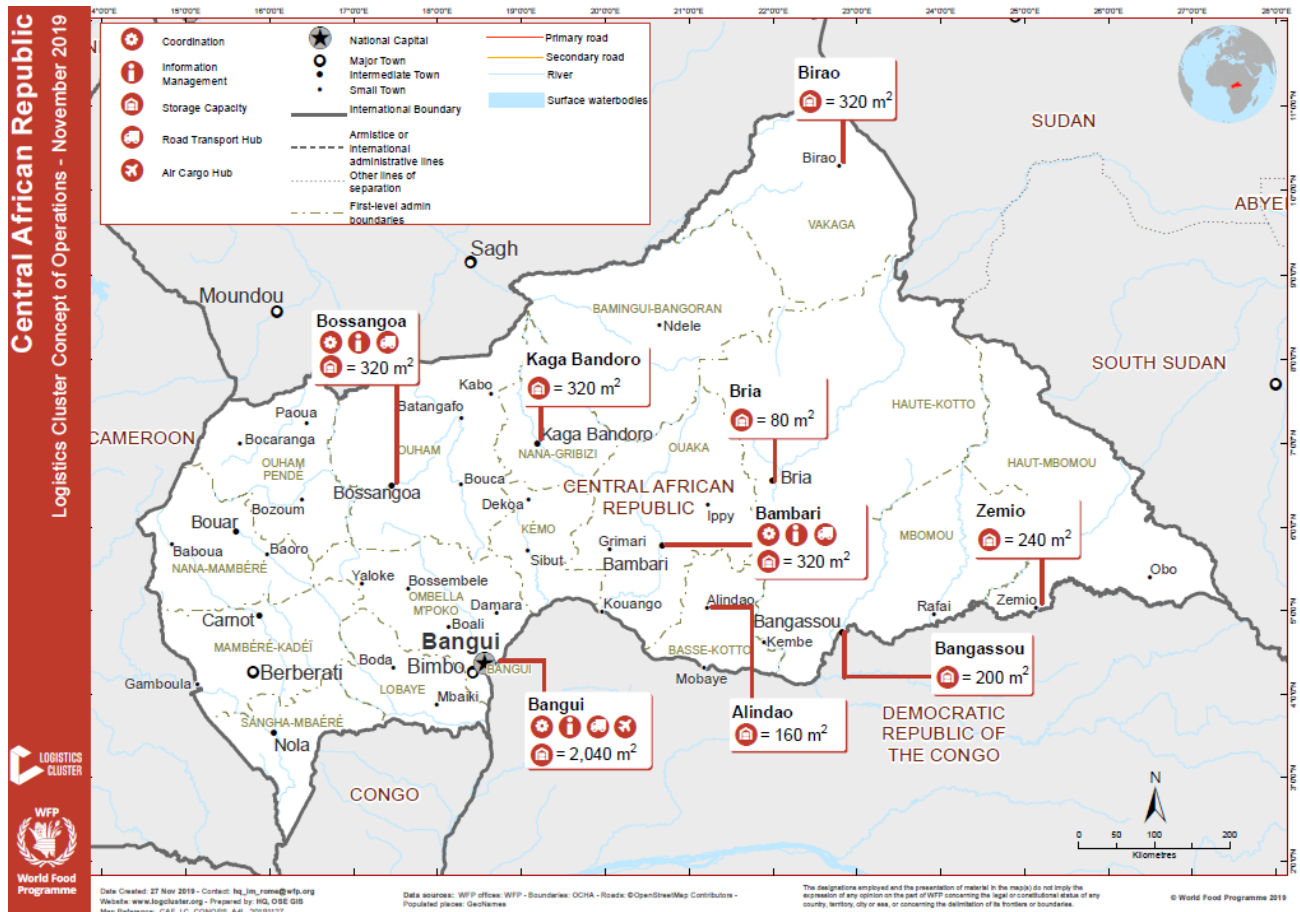
- Le Cluster Logistique facilite l'acheminement d'aide humanitaire dans les « hot spots » du pays pour les secteurs identifiés comme prioritaires. Des avions cargo de capacité maximale différente (Antonov 5 T, Beechcraft 2 T, Cessna Caravan 1 T), sous-contractés par le PAM, réalisent des rotations à destination des zones géographiques prioritaires pour le matériel relevant des activités des secteurs : Eau Hygiène et Assainissement (EHA), Santé, et Nutrition. La définition des zones desservies et des marchandises pouvant être affrétées est établies sur la base des priorités de l'urgence définie par l'Equipe Humanitaire Pays / Inter-Cluster Coordination. Ce service est proposé en gratuité d'utilisation pour les demandes répondant aux critères d'utilisations (les Procédures opérationnelles standardisées (POS) du Service de fret aérien d'urgence sont disponibles au lien suivant : https://logcluster.org/sites/default/files/logistics_cluster_car_sop_emergency_air_transport_181217_0.pdf).

Réhabilitation d'ouvrages de franchissement

- En fonction des besoins identifiés par les acteurs humanitaires, le Cluster Logistique coordonne et facilite - au travers de son partenaire ACTED - la réhabilitation de routes et d'ouvrages de franchissement (ponts) dans la Mboumou/Haute Kotto. Des Brigades Mobiles d'Intervention (BIM) pré-positionnées dans certaines villes de RCA se tiennent prêtes à intervenir en cas de besoin et en fonction de la praticabilité sécuritaire. Dans ce but, le Cluster Logistique a mis en place un groupe de travail dont l'objectif est de faciliter la compilation des données liées aux contraintes d'accès physique et de mettre en place un système de priorisation des projets de réhabilitation.

En tant qu'Agence de Dernier Recours (ADR) le PAM, à travers le Cluster Logistique, ne fournit les services logistiques manquant, que lorsque les financements le permettent et quand les contraintes identifiées limitent les capacités de la communauté humanitaire à répondre aux besoins des populations affectées.

Annexes – Carte du Concept des Opérations



Ce Concept des Opérations est un document ouvert qui s’adapte aux évolutions du contexte. Les activités et services mentionnés seront modifiés en fonction de l’évolution de la situation dans le pays et des recommandations faites par les missions d’évaluation. Ces adaptations peuvent inclure l’ajout ou la diminution de services mis à la disposition de la communauté humanitaire.